

Communiqué de presse

Rouen, le 18 février 2021

Le CHU de Rouen et le FIPHFP signent une convention pour soutenir l'emploi et l'inclusion des personnes en situation de handicap

Ce jeudi 18 février 2021, le CHU de Rouen a signé officiellement sa 3^e convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), en présence de Nicolas Mayer-Rossignol, Président du conseil de surveillance du CHU de Rouen, Véronique Desjardins, Directrice générale du CHU de Rouen, Hélène Bérenguier, Directrice adjointe du FIPHFP et Céline Senmartin, Directrice Régionale de la Banque des Territoires.

Une société inclusive est une société qui s'adapte pour défendre un faire ensemble dans la diversité et la richesse de tous les individus. Il est dans l'intérêt de tous de la construire, pour nous et les générations futures. C'est pour contribuer à cet élan qu'au quotidien, le FIPHFP poursuit son travail de sensibilisation, d'information et de pédagogie.

Les chiffres de l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans la fonction publique sont de bon augure. Sur le plan national, le taux d'emploi légal s'élève en 2019 à 5,79%, frôlant le taux légal de 6%. Le CHU de Rouen, engagé de longue date en faveur de l'inclusion et de l'accompagnement de ses agents en situation de handicap, progresse vers ce taux légal avec un taux de 5,62% en 2020.

Depuis 2010, le FIPHFP soutient le CHU pour la mise en œuvre de sa politique handicap. Cette dernière, structurée et pilotée par une équipe dédiée de la Direction des Ressources Humaines et des Formations s'articule autour de trois axes principaux :

1. En collaboration avec les directions concernées (soins, logistique, travaux, informatique) et en concertation avec le Service de Santé au Travail, médecins, psychologues, infirmières, ergonome et le Service Social du Personnel proposent des actions et des accompagnements pour sécuriser le maintien dans l'emploi des agents hospitaliers en situation de handicap : informations, accompagnement dans les démarches, aides techniques et humaines, aménagement des postes de travail ou formations. Les cadres de proximité accompagnent au quotidien les équipes en tenant compte de leur diversité et des spécificités de chaque agent.
2. Le CHU de Rouen œuvre également en faveur de l'insertion professionnelle en recrutant chaque année de nouveaux collaborateurs en situation de handicap et en accueillant stagiaires et apprentis.
3. « *Se former pour mieux accompagner, s'informer pour mieux comprendre* » est le troisième axe de la politique institutionnelle. Les cadres et les acteurs internes qui accompagnent au quotidien les agents en situation de handicap bénéficient de formations pour développer leurs compétences et aborder cette problématique avec les bons outils. La communication sans cesse se renouvelle pour sensibiliser au sujet du handicap au travail, informer sur les aides, identifier les idées reçues et faire changer le regard sur le handicap.

Le CHU s'associe au FIPHFP en participant aux actions nationales telles que le Duoday, la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées et s'implique dans le réseau territorial du FIPHFP regroupant les référents Handicap de la Fonction Publique, les Handi-Pactes.

Enfin, le CHU développe des partenariats sur son territoire notamment avec Handisup, Alfeph, Cap Emploi ou les acteurs du secteur médico-social pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Pour la Banque des Territoires, gestionnaire du mandat du FIPHFP en région, cette convention constitue un engagement supplémentaire aux côtés du CHU de Rouen pour l'élaboration et le développement de sa politique dédiée à l'emploi et au handicap, au bénéfice de territoires plus inclusifs.

A propos du CHU de Rouen

Le CHU de Rouen, au cœur du Campus Santé Rouen Normandie, contribue au développement d'un véritable écosystème dédié à la santé. Ses 10 300 professionnels sont au service d'une triple mission : soigner et prendre soin de chaque patient, former les futurs médecins et soignants et faire avancer la recherche au bénéfice de tous. Avec ses 5 établissements de soins et d'hébergement, le CHU de Rouen est l'établissement support du Groupement hospitalier de territoire (GHT) *Rouen Coeur de Seine*. Premier employeur de Normandie, il se positionne parmi les 15 plus importants CHU français en termes d'activités.

A propos du FIPHFP

« Dans cette période si singulière, nous devons tous nous réinventer afin qu'ensemble, nous consolidions les avancées déjà engagées et définissons les contours d'une société résolument inclusive. » Françoise Descamps-Crosnier, présidente du Comité national du FIPHFP.

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils départementaux et régionaux, hôpitaux...). Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,83 % en 2019.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins : "il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget" (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

Contact presse

FIPHFP : Léa Valleix - 06.30.69.50.16 - lea.valleix@tbwa-corporate.com  @FIPHFP www.fiphfp.fr

CHU de Rouen : Rémi Heym - Remi.Heym@chu-rouen.fr – 02 32 88 06 17